

PUBLIC CONCERNÉ

- Les agents publics, salariés et bénévoles qui sont au contact direct des publics.
- Les professionnels qui interviennent dans l'espace public.
- Les professionnels qui ont une relation de service à la population et les élus.

PRÉ-REQUIS

Aucun

DURÉE ET FORMAT

2 jours, 12h

LIEU DE LA FORMATION

Maison des sports - CDOS 94
16, av Raspail - GENTILLY 94250

EFFECTIF :

15 personnes maximum

COÛT :

Gratuit

ACCESSIBILITÉ

En cas de nécessité d'adaptation de l'accueil ou de la pédagogie, merci de nous l'indiquer lors de l'inscription.

DELAI D'ACCÈS :

Jusqu'au 29 août 2023

OBJECTIF DE LA FORMATION

Formation conçue pour permettre aux stagiaires de contribuer à promouvoir le vivre-ensemble et partager les valeurs de la République au quotidien. A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables d'adopter un positionnement adapté à leur situation professionnelle et au statut de leur structure employeuse, et de répondre aux demandes et situations rencontrées dans l'exercice de leurs fonctions. Ces réponses sont fondées sur le droit en matière de respect des principes de la laïcité et de non-discrimination et sur une logique de dialogue et de pédagogie.

CONTENU DE LA FORMATION

Définition de la laïcité, repères historiques sur la notion et débat. Analyse de situation professionnelles (auto-positionnement, argumentation, communication), jeux de rôles, prévention de la radicalisation, approfondissement spécifique aux demandes du groupe.

PROFIL DES FORMATEURS

Mme CONDAMINET Christine et M COUETTE Baptiste, formateurs habilités de niveau 3.

MOYENS TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES

Salle de formation avec vidéoprojecteur et matériels pédagogique. Merci d'apporter de quoi écrire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Quiz de connaissances et compétences tout au long de la formation. Attestation de réussite délivrée par la DREETS une fois la formation réalisée.

Prochaine session : 31 août et 1^{er} septembre 2023

Inscription : <https://forms.gle/fa2pT7JPYXiRGX4M9>